

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 novembre 2006

CG 06/4^{ème}/VI-02

**ANIMATION DE LA FILIERE AERONAUTIQUE
LE PROJET HéliMaintenance**

Le Conseil Général de Tarn-et-Garonne a pris l'initiative de conduire, avec son Agence de Développement Economique, une politique de soutien aux entreprises sous traitantes du secteur aéronautique.

Il s'agit d'accompagner leurs projets de développement et de les informer en relayant, localement, les plans ADER et ADER 2 (Action de Développement des Entreprises Régionales) mis en place, depuis 1999, par l'Etat et la Région sur les conditions de ce marché à fort enjeu économique.

Lors de la création du pôle de compétitivité « Aérospace Valley », l'A.D.E a initié et animé avec ses partenaires la C.C.I. et l'I.U.M.M. « une cellule aéronautique » qui permet de coordonner les différentes actions conduites en direction de ces entreprises.

Cette implication forte dans l'animation de la filière aéronautique, permet aujourd'hui de présenter deux actions significatives :

- la mise en oeuvre d'un projet structurant orienté autour de la maintenance des hélicoptères et de la 11ème BSMAT : HéliMaintenance,
- la publication de l'annuaire des compétences aéronautiques du département sous maîtrise d'ouvrage de l'A.D.E.82.

I – Le Projet HELIMAINTENANCE

Il consiste à structurer, autour de la 11ème BSMAT (Base de Soutien Matériel de l'Armée de Terre), sur le site de l'Aérodrome de Montauban, un complexe industriel et scientifique dédié à la maintenance des hélicoptères. La définition de ce projet a reçu l'aval de la ville de Montauban, de la Région Midi-Pyrénées et de l'ensemble des acteurs économiques locaux siégeant au sein de la cellule aéronautique.

Il s'inscrit dans la volonté du Ministère de la Défense qui souhaite rationaliser et réorganiser le dispositif national de soutien des flottes armées. La 11ème BSMAT pourrait, avec le projet HéliMaintenance, devenir un centre national unique de maintenance pour les hélicoptères.

Deux pôles forts ont donné un cadre à HéliMaintenance :

- **l'industrie**, pour optimiser la maintenance,
- **la recherche et l'innovation**, pour lutter contre l'obsolescence.

Concernant l'aspect industriel, les PME/PMI implantées en Tarn-et-Garonne, réunies dans la cellule aéronautique de Tarn-et-Garonne, ont répondu solidairement à cet enjeu national.

Douze entreprises aéronautiques du Tarn-et-Garonne se sont associées à la société IXCORE pour créer un consortium industriel spécialisé dans la maintenance des hélicoptères et nommé « iXairco ». Il dispose de tous les agréments pour répondre aux appels d'offres européens lancés par le Ministère de la Défense.

Ce consortium, doté d'un million d'euros en capital, doit s'implanter à proximité de la 11ème BSMAT sur le site de l'aérodrome de Montauban. Pour cela, un bâtiment de 3 000 m², capable d'accueillir des hélicoptères, doit être construit. Son financement, estimé à 4 millions d'euros, est envisagé au titre du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 avec le soutien du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération de Montauban et des Trois Rivières.

Parallèlement, les acteurs du projet HéliMaintenance proposent la mise en oeuvre d'un centre d'observation et de recherche appliquée à la maintenance et à la gestion des obsolescences.

La création de ce centre d'observation et de recherche appliquée s'inscrit dans un partenariat entre les acteurs locaux et les grands centres de recherche comme l'ONERA (Office National d'Etude et de Recherche Aéronautique), l'EMAC (Ecole des Mines d'Albi-Carmaux), ou encore les donneurs d'ordres comme EADS Tests et services ou TURBOMECA.

Ce projet très structurant a été présenté lors du comité de labellisation du pôle de compétitivité Aérospace Valley du 27 Juin 2006. A cette occasion, il a obtenu un label officiel qui marque l'intérêt national d' HéliMaintenance. Désormais, il restera à obtenir de l'Etat que Montauban et la 11ème BSMAT soient retenues comme site unique de maintenance des hélicoptères des Armées.

Pour conduire cette réalisation, les acteurs locaux ont décidé de se regrouper au sein d'une **association de préfiguration d'HéliMaintenance** afin de mieux coordonner les différentes actions et notamment celles dans le domaine de la communication. Le Conseil Général est membre fondateur de cette association.

Afin de porter l'ensemble des aménagements fonciers et immobiliers nécessaires à l'implantation d'un tel complexe industriel sur l'aérodrome de Montauban, il sera possible d'envisager, le moment venu, la création d'un syndicat mixte.

II – Annuaire des compétences aéronautique du Tarn-et-Garonne

Les compétences et les métiers aéronautiques, présents en Tarn-et-Garonne, étant diversifiés et atomisés, l'A.D.E. 82 a souhaité réaliser une étude permettant d'identifier les entreprises aéronautiques afin de recenser leur savoir-faire industriel.

A cet effet, a été réalisé un annuaire exhaustif des compétences aéronautiques du Tarn-et-Garonne qui décrit, de manière détaillée, chacune de ces 34 entreprises et leur positionnement vis à vis du secteur aéronautique. Ce document, dont un exemplaire vous est remis en séance, est édité en 1 000 exemplaires.

Les trente quatre entreprises recensées représentent plus de 2 000 emplois, dont 600 directement liés au secteur aéronautique (ingénieurs, techniciens,...). Elles réalisent un chiffre d'affaires global supérieur à 300 millions d'Euros (53 millions directement sur le secteur aéronautique).

La diffusion professionnelle de cet annuaire a largement été faite , en particulier auprès de l'ensemble des donneurs d'ordres et des acteurs de la filière aéronautique, tant au niveau Régional que National.

Compte tenu de ces éléments, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de l'état d'avancement du projet HéliMaintenance qui consiste à structurer, autour de la 11ème BSMAT (Base de Soutien Matériel de l'Armée de Terre), sur le site de l'aérodrome de Montauban, un complexe industriel et scientifique dédié à la maintenance des hélicoptères ;
- Confirme l'adhésion du département à l'association « HéliMaintenance », destinée à mieux coordonner les différentes actions, notamment celles dans le domaine de la communication ;
- Proposera, le moment venu, aux partenaires de ce projet la création d'un syndicat mixte afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la gestion des infrastructures implantées ou à construire sur le site de l'aérodrome de Montauban ;
- Prend acte de la communication relative à l'annuaire des compétences aéronautiques de Tarn-et-Garonne, réalisé par l'Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,